



Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1998

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

La Société Radio-Canada a d'abord été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991. Elle est mandataire de Sa Majesté, et tout bien qu'elle acquiert devient la propriété de cette dernière.

À titre de radiodiffuseur public national, la Société Radio-Canada offre, dans les deux langues officielles, des services de radio et de télévision comportant une programmation qui est principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers comprennent les comptes de la Société ainsi que sa quote-part des éléments de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses liés à des activités en coentreprises. Ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Voici une description des principales conventions comptables :

a. Crédits parlementaires et fonds d'immobilisations reporté

La Société est financée principalement par le gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires qui servent aux dépenses d'exploitation et aux coûts de compression des effectifs sont comptabilisés dans l'État des résultats et du fonds effectif. Les crédits parlementaires pour les dépenses au titre des immobilisations amortissables sont

comptabilisés comme fonds d'immobilisations reporté dans le Bilan et sont amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes. Les crédits parlementaires pour le fonds de roulement et les immobilisations non amortissables sont portés au compte du fonds effectif.

b. Stocks d'émissions

Les stocks d'émissions comprennent :

(i) Les émissions réalisées, en cours de production ou disponibles pour la vente

Les émissions réalisées, en cours de production ou disponibles pour la vente sont inscrites à leur valeur d'acquisition, laquelle comprend le coût du matériel et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'oeuvre et des frais généraux imputables aux émissions.

Les coûts des émissions sont imputés à l'exploitation lorsque les émissions sont diffusées, vendues ou jugées inutilisables.

(ii) Les droits sur les films et les textes
La Société prend des engagements contractuels relativement à des droits sur les films et les textes. Ces engagements figurent dans les comptes à titre de «droits sur films payés d'avance» à mesure que les paiements sont effectués selon les modalités de chaque contrat. Les droits sur films sont imputés à l'exploitation suivant la grille de programmation approuvée ou lorsqu'ils sont jugés inutilisables.

c. Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à leur valeur d'acquisition, moins l'amortissement cumulé. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais directs de main-d'oeuvre et les frais généraux qui s'y rapportent. Les immobilisations inscrites comme locations-acquisitions sont initialement inscrites selon la valeur actualisée des versements minimaux de loyer au début du bail. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux basés sur la durée d'utilisation prévue des biens, comme suit :

• Immeubles	33 ans
• Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Autres	10 ans
• Mobilier et matériel de bureau	10 ans
• Ordinateurs	5 ans
• Véhicules	5 ans

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée restante du contrat de location (durée maximale de cinq ans). Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

d. Charges reportées

Les charges reportées engagées pour la mise au point des chaînes spécialisées et le fonds commercial issu de l'acquisition d'entreprises de radiodiffusion sont amorties sur une période de sept ans, qui est la durée normale d'une licence d'exploitation. Les charges reportées engagées par les coentreprises sont amorties sur une période de cinq ans. Les autres charges sont amorties sur la période de l'entente pertinente.

e. Coûts et obligations associés au régime de retraite

La Société souscrit à un régime de retraite à prestations déterminées qui offre diverses rentes de retraite fondées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière.

Le coût des prestations de retraite accumulées par les employés est déterminé au moyen d'une méthode de répartition fondée sur une évaluation actuarielle en vertu de laquelle les hausses salariales projetées, s'il y a lieu, sont attribuées au prorata des années de service et imputées à l'exploitation au fur et à mesure que s'écoulent les années de service. Ce coût tient compte des meilleures estimations de la direction concernant le rendement prévu des placements de la Caisse de retraite, l'augmentation des salaires, le taux de mortalité des participants, le nombre de départs et l'âge de la retraite des participants. L'excédent constaté lors de l'introduction de la présente convention comptable, les rajustements découlant des modifications apportées au régime, les excédents et les déficits actuariels et les modifications dans les hypothèses sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés.

L'écart entre la charge de retraite accumulée et les cotisations patronales au régime constitue dans le bilan une charge reportée à long terme ou une charge de retraite reportée, selon le cas.

f. Indemnités de cessation d'emploi et de vacances

Les indemnités de cessation d'emploi et de vacances sont comptabilisées au fur et à mesure que les charges à payer s'accumulent selon les conditions d'emploi.

Les indemnités de cessation d'emploi sont calculées sur une base actuarielle en tenant compte des paiements prévus à venir, des probabilités de paiement et du taux d'actualisation à la date d'évaluation. La valeur actualisée du coût projeté est inscrite comme passif.

Les indemnités de vacances sont évaluées selon les échelles salariales en vigueur à la fin de l'exercice pour toutes les indemnités de vacances inutilisées qui s'accumulent au crédit des employés.

Étant donné qu'une partie importante du passif pour ces postes représente des charges qui seront financées principalement à partir des crédits alloués par le gouvernement du Canada, ces postes n'exercent aucun effet sur l'excédent ou le déficit d'exploitation de la Société établi en fonction du financement gouvernemental.

g. Autres avantages sociaux après la cessation d'emploi

En plus des prestations de retraite, la Société offre une assurance-vie à ses retraités. Les coûts de cette assurance sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés par la Société au cours de la période de retraite.

h. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les recettes et les dépenses déclarées pendant l'exercice visé. Les indemnités de cessation d'emploi, la charge de retraite reportée et le passif éventuel sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

3. MODIFICATION D'UNE CONVENTION COMPTABLE

Avant 1998, les crédits reçus du gouvernement du Canada au titre des immobilisations étaient comptabilisés dans le compte du fonds effectif. Les crédits parlementaires pour les dépenses en immobilisations amortissables sont maintenant comptabilisés dans le poste «fonds d'immobilisations reporté» du Bilan, conformément à l'exposé-sondage de l'ICCA — Conseil sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public, intitulé «Comptabilisation de l'aide gouvernementale — Application du chapitre 3 800 du Manuel de l'ICCA»; ils sont amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes. Cette modification de convention comptable, qui a été appliquée rétroactivement, a eu pour effet

de réduire le fonds effectif de 746 897 000 \$ (791 877 000 \$ en 1997) et d'augmenter d'autant le fonds d'immobilisations reporté du Bilan, de même que d'accroître les résultats d'exploitation nets de l'exercice de 135 120 000 \$ (116 741 000 \$ en 1997). Cette modification n'a aucun effet sur l'excédent ou le déficit d'exploitation de la Société établi en fonction du financement gouvernemental.

4. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant l'exercice :

a. Crédits parlementaires approuvés et reçus

	1998	1997
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Crédits approuvés pour :		
Fonds d'exploitation		
• Financement annuel	769 014	818 329
• Virement du fonds d'immobilisations ⁽¹⁾	–	36 120
• Financement de RCI (note 5)	(9 360)	–
	759 654	854 449
• Somme gelée pour rembourser une avance accordée en 1995–1996, y compris les intérêts implicites ⁽²⁾	(56 669)	–
	702 985	854 449
Financement pour le programme de compression des effectifs	–	41 975
Fonds d'immobilisations (note 9)	105 740	140 829
• Moins : virement au fonds d'exploitation ⁽¹⁾	–	36 120
• Moins : virement à l'exercice 1998–1999 (1997–1998) ⁽¹⁾	15 600	8 000
	90 140	96 709
Fonds de roulement	4 000	4 000

⁽¹⁾ Lorsque se produisent des changements importants dans les besoins de l'exercice courant, des sommes sont virées d'un crédit à l'autre ou reportées de l'exercice courant au suivant au moyen des lois de crédits déposées à la Chambre des communes.

⁽²⁾ En 1995–1996, la Société a reçu une avance de 50 millions de dollars que le gouvernement devait récupérer dans les exercices à venir au moyen d'une réduction du financement.

b. Rapprochement des résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental

La Société reçoit une partie importante de son financement sous forme de crédits parlementaires, lesquels sont fondés essentiellement sur ses besoins de trésorerie. Des éléments comptabilisés dans l'État des résultats et du fonds effectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires au cours d'autres exercices. C'est pourquoi les résultats nets d'exploitation de la Société pour l'exercice en fonction du financement gouvernemental diffèrent de ceux établis conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le tableau ci-contre explique les écarts.

	1998	1997
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Résultats d'exploitation nets de l'exercice	(35 510)	93 774
Éléments passés en charges mais financés au cours d'autres exercices	30 429	(52 820)
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental	(5 081)	40 954
Excédent (déficit) du financement gouvernemental, début de l'exercice	34 525	(6 429)
Excédent (déficit) du financement gouvernemental, fin de l'exercice	29 444	34 525

5. SERVICES SPÉCIALISÉS ET RADIO CANADA INTERNATIONAL

a. Services spécialisés

La Société exploite CBC Newsworld, le Réseau de l'information (RDI) et Galaxie, en vertu de conditions de licence qui exigent que Radio-Canada rende compte des recettes et des dépenses différentielles de ces entreprises. Les trois services utilisent les excédents reportés

des exercices antérieurs pour financer les activités de l'exercice courant. Au 31 mars, l'excédent d'exploitation cumulatif net reporté pour financer des activités d'exercices à venir totalisait 2,2 millions de dollars pour CBC Newsworld (0,5 million en 1997) et 33 000 dollars pour RDI (7 000 dollars en 1997). En 1997-1998, Galaxie en était à sa première année d'exploitation, et ses résultats étaient conformes au plan.

	1998			1997		
	Recettes	Dépenses	Solde net	Recettes	Dépenses	Solde net
	<i>(milliers de dollars)</i>					
CBC Newsworld	55 816	54 122	1 694	54 677	54 817	(140)
RDI	31 263	31 237	26	30 598	30 603	(5)
Galaxie	304	737	(433)			
	87 383	86 096	1 287	85 275	85 420	(145)

b. Financement de Radio Canada International

	1998	1997
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Crédits parlementaires (note 4)	9 360	–
Entente de contribution avec le gouvernement du Canada	6 000	5 179
Financement de Radio Canada International	15 360	5 179

6. PROGRAMME DE COMPRESSION DES EFFECTIFS

La Société a mis fin au programme de réduction des coûts qu'elle avait mis sur pied pour composer avec les réductions budgétaires annoncées par le gouvernement du Canada. La compression des effectifs qui s'inscrivait dans cet effort a entraîné le départ d'employés au moyen d'incitatifs à la retraite et de licenciements.

La Société a demandé une aide supplémentaire au gouvernement du Canada pour financer les coûts du programme de compression des effectifs.

	1998	1997
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Indemnités de cessation d'emploi et autres coûts	(8 431)	18 991
Charge de retraite ⁽¹⁾	26 767	(38 303)
	18 336	(19 312)

⁽¹⁾ La charge de retraite liée au programme de compression des effectifs a été rajustée à la hausse de 26,8 millions de dollars (alors qu'elle avait été rajustée à la baisse de 38,3 millions en 1997), afin de refléter les estimations de coûts révisées de la direction relativement aux cessations d'emplois et aux départs à la retraite.

7. IMPÔT SUR LE REVENU ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS

En tant que société d'État visée par la partie LXXI du Règlement de l'impôt sur le revenu, la Société est assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), mais pas aux impôts provinciaux sur le revenu pour ses propres activités.

La charge au titre de l'impôt sur le revenu et de l'impôt des grandes sociétés comprend :

	1998	1997
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Charge d'impôts de l'exercice (recouvrable)	(17 815)	4 624
Impôts reportés	20 523	(1 665)
	2 708	2 959

La charge d'impôts nette de la Société résulte principalement de l'impôt des grandes sociétés.

La Société affiche des écarts temporaires de 75,7 millions de dollars (58,1 millions en 1997) qui découlent des dépenses déclarées à des fins fiscales dans des périodes autres que comptables. Aucun avantage à ce titre n'a été pris en compte dans les états financiers. En général, ces écarts temporaires résultent de la comptabilisation des charges à payer au titre du régime de retraite et des indemnités de cessation d'emploi, ainsi que de la déduction pour amortissement du contrat de location-acquisition de longue durée, dont le financement de l'obligation contractuelle est prévu sur plusieurs années. La déduction pour amortissement n'est pas demandée pour les autres immobilisations, étant donné que la totalité du financement connexe est habituellement reçue au cours de l'exercice même de l'acquisition du bien.

8. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			1998	1997
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Terrains	35 515	–	35 515	35 560
Immeubles	359 123	192 132	166 991	166 475
Équipement technique	1 043 599	614 633	428 966	446 376
Mobilier, matériel de bureau et ordinateurs	71 950	49 263	22 687	29 693
Véhicules	32 862	21 208	11 654	8 945
Améliorations locatives	7 221	5 601	1 620	2 394
Biens en location-acquisition	511 652	76 692	434 960	450 246
Projets d'immobilisations en cours	39 753	–	39 753	45 410
	2 101 675	959 529	1 142 146	1 185 099

La dépense d'amortissement liée aux biens en location-acquisition est de 15,3 millions de dollars (14,8 millions en 1997).

**9. FONDS D'IMMOBILISATIONS
REPORTÉ**

	1998	1997
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Solde, début de l'exercice	791 877	811 909
Crédit parlementaire pour dépenses en immobilisations amortissables (note 4)	90 140	96 709
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté	(135 120)	(116 741)
Solde, fin de l'exercice	746 897	791 877

10. ACTIVITÉS EN COENTREPRISES

La Société détient dans des coentreprises une participation nette de 4 millions de dollars (5,4 millions en 1997) qui est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

**11. RÉGIME DE RETRAITE DE
RADIO-CANADA**

La Société souscrit à un régime de retraite à prestations déterminées pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services validables et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service.

Les droits à la retraite sont déterminés au moyen d'une méthode de répartition au prorata des années de service et d'après les hypothèses les plus probables basées sur le jugement de la direction quant à la conjoncture économique future.

Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles qui sont faites au moins tous les trois ans.

Selon une évaluation actuarielle faite à des fins comptables, la valeur actualisée estimative des droits à la retraite était de 2 673,9 millions de dollars au 31 mars 1998 (2 601 millions en 1997), dont 16,2 millions en prestations de retraite non capitalisées (11,4 millions en 1997). La valeur actuarielle de l'actif de la Caisse de retraite au 31 mars 1998 était de 2 926,1 millions de dollars (2 765,2 millions en 1997).

	1998	1997
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Charge de retraite au titre des services courants	39 121	35 728
Intérêt couru sur l'actif de la Caisse de retraite	(12 076)	(6 411)
Amortissement des gains au titre des services passés (au net)	(22 381)	(16 669)
Rajustement pour compression du régime due à la compression des effectifs	26 767	(38 303)
Charge de retraite de l'exercice	31 431	(25 655)
Charge de retraite reportée, début de l'exercice	97 748	155 314
Charge de retraite de l'exercice	31 431	(25 655)
Cotisations au régime de retraite et service des prestations	(31 540)	(31 911)
Charge de retraite reportée, fin de l'exercice	97 639	97 748

12. OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Les contrats de location-acquisition visent principalement les locaux occupés par Radio-Canada à Toronto.

Les versements minimaux de loyer à venir et les obligations découlant du bail s'établissent comme suit :

<i>(milliers de dollars)</i>	
1999	33 099
2000	33 084
2001	33 039
2002	33 039
2003	33 039
2004 à 2027	809 449
Total des versements minimaux à venir	974 749
Déduire : intérêt implicite (7,53 %) et frais accessoires	585 554
Obligation de location-acquisition	389 195
Moins : portion à court terme	3 850
Portion à long terme	385 345

Radio-Canada est propriétaire du terrain sur lequel est situé le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto.

13. ENGAGEMENTS

a. Reliés aux émissions et autres

Au 31 mars 1998, le total des engagements s'établissait à 664,2 millions de dollars, ce qui comprenait 583,5 millions pour les droits sur les émissions sportives, 70,9 millions pour les achats d'émissions, les droits sur les films et les coproductions, et 9,8 millions pour les immobilisations.

b. Contrats de location-exploitation

Les versements annuels à venir relative-ment aux contrats de location-exploitation se présentent comme suit :

<i>(milliers de dollars)</i>	
1999	47 076
2000	47 367
2001	38 253
2002	33 692
2003	11 853
2004-2062	5 242
Total des versements à venir	183 483

c. Activités en coentreprises

La quote-part proportionnelle des engagements de la Société dans des activités de coentreprises totalisait 5,5 millions de dollars.

14. ÉVENTUALITÉS

Diverses revendications ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société, dont certaines demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les litiges sont sujets à bien des incertitudes, et le résultat de chaque affaire n'est pas prévisible. Une provision pour ces dépenses a été établie d'après les meilleures estimations faites par la direction. Il est raisonnable de penser que la Société aura à régler certaines de ces demandes pour des montants dépassant les provisions établies à court terme. Ces charges seront imputées à l'exploitation au fur et à mesure qu'elles seront engagées.



15. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

La Société est apparentée, en propriété commune, à d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien et, dans le cadre de l'exploitation courante, elle conclut des opérations avec ces entités, conformément à l'usage commercial habituel à toutes les personnes et entreprises. Les opérations conclues avec le gouvernement du Canada sont décrites à la note 4.

16. VARIATION NETTE DES SOLDES DU FONDS DE ROULEMENT HORS CAISSE

	1998	1997
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Provenance (utilisation des liquidités) :		
Débiteurs	(74 140)	(1 066)
Stocks d'émissions	8 553	9 035
Frais payés d'avance	(13 733)	12 305
Impôt sur le revenu reporté	20 523	(1 665)
Créditeurs et charges à payer	32 667	(641)
	(26 130)	17 968

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements à court terme, les débiteurs et les créditeurs sont évalués au prix coûtant, ce qui correspond à la juste valeur marchande. La Société effectue des placements sur le marché monétaire à court terme (échéance maximale de 91 jours). Elle n'acquiert que des titres garantis en totalité par le gouvernement du Canada. Le portefeuille de placements de la Société a dégagé un rendement global de 3,72 % pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 (4,78 % au 31 mars 1997).

18. AN 2000

La Société peut avoir à subir les effets du passage à l'an 2000 le 1^{er} janvier 2000, ou même avant et après cette date. En matière d'exploitation et de rapports financiers, les effets peuvent se traduire par des erreurs mineures ou des défaillances importantes des systèmes qui pourraient aller jusqu'à nuire à l'exploitation normale de la Société, si aucune mesure n'est prise. Bien que des mesures aient déjà été mises en oeuvre pour répondre aux besoins internes, avec rapports réguliers à la haute direction et au Conseil d'administration, il n'est pas possible d'assurer que toutes les questions touchant la problématique de l'an 2000, y compris les éléments exigeant une intervention de nos clients, de nos fournisseurs et de toute autre tierce partie, seront toutes réglées.

19. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 1997 ont été reclassés, de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.